

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 22 (1974)

**Artikel:** Deux stèles égyptiennes de la Première Période Intermédiaire  
**Autor:** Valloggia, Michel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728450>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Deux stèles égyptiennes de la Première Période Intermédiaire

par Michel Valloggia

Les collections égyptiennes du Musée d'art et d'histoire de Genève renferment deux témoins inédits d'une époque agitée de l'histoire de la civilisation pharaonique commodément appelée *Première Période Intermédiaire*. Il est admis que cet intervalle dura un peu plus de deux siècles, soit, approximativement, de 2280 à 2050 av. J.-C. Les monuments que nous allons examiner ne sont pas d'un intérêt exceptionnel; néanmoins, contrastant par la sobriété de leur facture avec l'élégance des pièces classiques, il n'est pas inutile, croyons-nous, de les publier.<sup>1</sup>

Le premier document, inventorié MAH. 15197, appartenait à l'ancienne collection de G. REVILLIOD et fut transféré du Musée Ariana en novembre 1937. Il s'agit d'une stèle, en calcaire, mesurant 38 centimètres sur 70 centimètres.<sup>2</sup> Sa forme rectangulaire correspond aux exemples connus et datés de cette époque. Cependant, le choix de la décoration, disposée sur un registre avec une succession de figures, évoque celle des linteaux des mastabas de privés appartenant à la fin de l'Ancien Empire.<sup>3</sup> Dans les constructions de l'Égypte Ancienne, cette couverture correspond, dans sa longueur, à celle du chambranle et recouvre les montants de toute leur largeur.<sup>4</sup> Mais les dimensions que les Égyptiens assignaient à ces monolithes nous incitent à écarter la dénomination de linteau dans le cas présent. En effet, la largeur estimée du passage ne saurait guère dépasser 30 centimètres. Il est pourtant vraisemblable de croire que le sculpteur s'inspira directement de ces modèles anciens; toutefois, les dimensions de son œuvre lèvent toute équivoque sur la destination de son travail: elles désignent une stèle.<sup>5</sup> A cette époque, ce type de monument pouvait

se situer soit à l'entrée du caveau<sup>6</sup> et en obturer ainsi l'accès, soit dans une pièce précédente. En effet, le plan du complexe funéraire était simple: il se composait généralement d'une chambre sépulcrale devancée d'une crypte destinée aux offrandes. Une ou deux stèles, encastrées dans les murs ou posées en applique, ornaient cette pièce.<sup>7</sup> L'irrégularité des tranches de la

<sup>1</sup> Ma reconnaissance va à Monsieur le professeur CH. MAYSTRE, conservateur des collections égyptiennes, qui m'a une fois encore accordé l'accès aux monuments et l'autorisation de les publier. Je tiens également à exprimer mes remerciements à M. E. PÉLICHET, conservateur au Musée Ariana, que j'ai consulté au sujet de la provenance des pièces et, enfin, à M. H. WILD qui, tout en ayant des droits d'édition sur ces stèles, ne s'est pas opposé à leur publication.

<sup>2</sup> Cf. la planche I. (Les excellents clichés ont été exécutés par M. Y. SIZA, photographe attaché au Musée).

<sup>3</sup> Comparer, par exemple, L. BORCHARDT, *Denkmäler des Alten Reiches* II, CGC 1624, 1634; H. JUNKER, *Giza* VIII, 88, Abb. 38 et H. H. FISCHER, *Dendera in the third Millennium B. C.*, pl. 30a et p. 217, V, B, où l'auteur mentionne d'autres monuments.

<sup>4</sup> Cf. G. JÉQUIER, *Manuel d'Archéologie*, 115 et fig. 61.

<sup>5</sup> Quelques dimensions relevées sur des stèles de la Première Période Intermédiaire confirment cette désignation. Ainsi, par exemple, in D. DUNHAM, *Naga ed-Dér Stelae of the First Intermediate Period*, pl. 30.2, p. 100 et pl. 21.2, p. 76: *Oriental Institute of Chicago* 16954: 38 cm. × 80 cm.; *Caire JdE* 48871: 45 cm. × 74 cm., et H. G. FISCHER, *AnOr* 40 (1964), pl. 23, p. 77 et pl. 17, p. 65: *Florence* 6375: 48 cm. × 71 cm.; *CGC* 1649: 52 cm. × 84 cm.

<sup>6</sup> Cf. D. DUNHAM, *o.c.*, 7-10.

<sup>7</sup> *Ibid.*, 4-5.

dalle milite également en faveur de notre proposition et établit que cette stèle devait être incorporée dans une maçonnerie de briques crues.

Son état de conservation montre qu'elle était brisée en trois morceaux et un éclat. Une cassure presque verticale endommage le personnage central, alors que la seconde, avec l'éclat, touche la colonne médiane de texte. L'invocation comprend une ligne dans la partie supérieure de la stèle et deux colonnes qui précèdent les représentations du défunt. La partie de gauche est réservée au banquet funéraire. L'alternance des figures en creux et en relief n'est pas fortuite: le tableau est presque toujours gravé en relief, il désigne l'endroit où le défunt prenait son repas. Les scènes en creux, par opposition, étaient censées se passer au dehors, elles représentent le propriétaire du monument à l'extérieur de sa tombe. La raison de cette disposition relève de l'éclairage qui joue mieux sur les gravures en creux.<sup>8</sup>

La formule funéraire est banale: « *Offrande que donne le roi (à) Anubis, président du pavillon divin, Celui qui est sur sa montagne, Celui à qui appartient la bandelette, le seigneur de la nécropole, afin que soit faite l'offrande funéraire pour l'ami unique, le trésorier du dieu, Djefi* ». Première colonne (à droite): « *Offrande funéraire pour l'ami unique, le trésorier du dieu, Djefi* ». Deuxième colonne: « *L'honoré auprès du Grand Dieu, l'ami unique, Djefi* ». Et dans le tableau, au-dessus du défunt, à nouveau ses titres et son nom: « *L'ami unique, le trésorier du dieu, Djefi* ». Puis viennent les habituels mets d'offrandes: les milliers de pains, de cruches de bière, les variétés d'oies [s, (s)r, r3, (s)rt, mn(w)t]<sup>9</sup> les bovidés, les huiles et parfums. Figurent également des jarres et des volailles troussées. Devant la table d'offrandes, le défunt, assis, porte une perruque et une courte barbe. Le bras gauche est replié sur sa poitrine dans une position classique, la main fermée sur un morceau de tissu. A ses pieds se trouve une aiguère. Les trois représentations nous montrent le personnage portant un collier large et, à l'extérieur, tenant un bâton et le sceptre-*sh*m, insignes de sa charge.

Les titres du défunt *ami unique* et *trésorier du dieu*<sup>10</sup> sont fréquents à l'Ancien et au Moyen

Empire. En qualité de *trésorier du dieu*, Djefi prit vraisemblablement part à quelque expédition en direction des carrières.<sup>11</sup> Les responsables de travaux d'extraction ont en effet laissé de très nombreux témoignages de leur passage tant au Ouadi Hammamat,<sup>12</sup> où la qualité de la pierre était reconnue depuis longtemps, qu'aux mines du Sinaï<sup>13</sup> qui procuraient aux Egyptiens une turquoise très recherchée. Le succès d'une telle opération conférait une réelle considération à leurs auteurs, et, en leur donnant accès à la cour, les prédisposait tout naturellement à l'attribution d'une distinction honorifique telle que celle d'*ami unique*.<sup>14</sup> Par ailleurs, ces privilèges autorisaient leurs détenteurs à commander l'exécution d'un monument funéraire destiné à perpétuer leur renom.

En ce qui concerne la provenance et la datation de cette stèle, il convient de signaler la carence de renseignements muséographiques. Si le style du lapicide correspond aux canons de la Première Période Intermédiaire, il n'en demeure pas moins qu'une approche plus précise se heurte aux aléas d'une époque troublée assor-

<sup>8</sup> Cf. J. VANDIER, *Manuel* II, 423.

<sup>9</sup> A ce sujet, cf. W. BARTA, *Die altägyptische Opferliste von der Frühzeit bis zur griechisch-römischen Epoche* (1963). Concernant les graphies, on observe que les mots désignant les différentes variétés d'oies ne sont pas nécessairement écrits complètement. Un signe et le déterminatif suffisent à caractériser l'espèce. Cf. l'exemple de la II<sup>e</sup> dynastie publié par W. S. SMITH, *The Art and Architecture of Ancient Egypt* (1965), pl. 14. Une liste complète des catégories d'oies utilisées dans les offrandes est dressée dans le mastaba de *K3-nj-njswt* (cf. H. JUNKER, *Giza* II, 155, Abb. 21).

<sup>10</sup> Sur la lecture du mot, cf. H. G. FISCHER, *AnOr* 40 (1964) 126-129 et J. YOYOTTE, *Or* 35 (1966), 50-51.

<sup>11</sup> Cf. W. HELCK, *Untersuchungen zu den Beamtentiteln des ägyptischen Alten Reiches*, 99 et 104; et A. H. GARDINER, T. E. PEET, J. ČERNÝ, *The Inscriptions of Sinai*, 15.

<sup>12</sup> Cf. J. COUYAT et P. MONTET, *Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât*, par exemple inscriptions n<sup>os</sup> 35, 61-64, 69, 76, 103, 107, etc., et G. GOYON, *Nouvelles inscriptions rupestres du Wadi Hammamat*, n<sup>os</sup> 28, 30 et 31.

<sup>13</sup> Cf. A. H. GARDINER, T. E. PEET, J. ČERNÝ, *o.c.*, *passim*.

<sup>14</sup> Pour un avis différent concernant ce titre, cf. M. STRACMANS, *CdE* 36/71 (1961) 23-25.

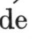



Figure 1. Stèle de Djefi (MAH. 15197).



Figure 2. Stèle de Roudjet et de Hatkaou (MAH. 15198).

tie d'investigations limitées aux matériaux disponibles. Nous nous en tiendrons donc à quelques observations et comparaisons d'ordre général.

J. VANDIER, lors de la publication de quatre stèles de la fin de l'Ancien Empire et de la Première Période Intermédiaire,<sup>15</sup> note que les séries provenant de Naga ed-Dêr se divisent chronologiquement en deux groupes: le premier, comprenant des monuments de la fin de la VI<sup>e</sup> dynastie, montre que le mot «bandelette» (*wt*) est toujours déterminé par l'héroglyphe de la ville . La seconde catégorie, de la Première Période Intermédiaire, atteste par contre à cette place le signe .<sup>16</sup> Le caractère de cette remarque dépasse le cadre géographique mentionné et dans notre cas, c'est un détail paléographique qui confirme une datation fondée sur le style. En outre, l'orthographe de *im3hw*<sup>17</sup> «honoré» et l'absence, après le nom propre, de l'habituel *m3c-hrw* «justifié» rendent très improbable l'attribution de cette stèle à une époque contemporaine ou postérieure au règne de Mentouhotep I<sup>er</sup> (milieu de la XI<sup>e</sup> dynastie).<sup>18</sup> Le nom du propriétaire ne livre, quant à lui, aucun élément précis.<sup>19</sup> Enfin, la mention d'Anubis, patron des embaumeurs, est extrêmement fréquente sur ce type de monuments; le matériel rassemblé par D. DUNHAM à propos du cimetière de Naga ed-Dêr laisse apparaître une forte proportion d'attestations de cette seule divinité<sup>20</sup> dans une tranche chronologique très voisine des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> dynasties. Le décor de la stèle, qui rappelle – nous l'avons souligné – l'influence des nécropoles memphites, nous invite également vers une datation haute, d'autant que des architraves, avec répétition de personnages, ont de même été découvertes à Akhmîm, Naga ed-Dêr et Edfou.<sup>21</sup> Compte tenu de ces éléments, quelque peu ténus il est vrai, nous pensons que cette stèle est à situer chronologiquement aux environs de la VIII<sup>e</sup> dynastie (2260-2220) et qu'elle provenait, vraisemblablement, de l'un des grands cimetières de Haute-Egypte, peut-être de la région thébaine.

La seconde stèle provient elle aussi de la collection G. REVILLIOD. Cataloguée MAH. 15198, son origine exacte est inconnue. Elle semble avoir été acquise en Haute-Egypte au cours de l'année 1869. Sculptée dans un calcaire

tendre, ses dimensions sont de 31,5 centimètres sur une largeur totale de 42 centimètres. Son état de conservation n'est pas excellent comme en témoigne la planche (II); néanmoins, les méfaits du temps sont insignifiants pour la bonne intelligence du texte. Contrairement au monument précédent, cette stèle est parfaitement homogène dans sa composition. Textes et figures sont ordonnés autour d'un axe de symétrie.

Le type du tableau, représentant deux personnages à proximité d'une table d'offrandes, est très courant sur les stèles de l'Ancien Empire.<sup>22</sup> Il est connu, dans ces monuments, sous l'appellation de *baie* ou *fenêtre*, conformément à la place qu'il occupe dans l'architecture de la stèle.<sup>23</sup>

La scène associe deux femmes assises de part et d'autre d'une sellette abondamment garnie d'offrandes. Coiffées de perruques, elles portent une longue robe et sont parées de colliers. Comme le prouvent les nombreux exemples semblables de cette époque, les deux femmes respirent le parfum émanant de jarres à onguent scellées.<sup>24</sup>

<sup>15</sup> *In RdE* 2 (1936) 43-64.

<sup>16</sup> *Ibid.*, 51.

<sup>17</sup> En regard de *im3hj*.

<sup>18</sup> J. VANDIER, *id.*, 63, note 1.

<sup>19</sup> Cf. H. RANKE, *PN* I, 406, 23, où l'on observe que le nom est attesté à l'Ancien comme au Moyen Empire. A la Première Période Intermédiaire, on le rencontre également sur des stèles (cf. H.G. FISCHER, *AnOr* 40 (1964) 63, 133).

<sup>20</sup> Plus de la moitié des stèles (50) contiennent une mention d'Anubis seul, et, dans ce groupe, les 4/5 appartiennent à l'époque «Early Middle» (cf. D. DUNHAM, *o.c.*, 121-124).

<sup>21</sup> H. G. FISCHER, *Dendera...*, 60, note 236.





<sup>22</sup> Ainsi in L. BORCHARDT, *Denkmäler des Alten Reiches* I, *CGC* 1422, 1436; la scène représente couramment des époux; *CGC* 1506 ou in *HTBM* I (1961), *BM* 157 A, B; *BM* 527 A et *BM* 528.


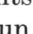
<sup>23</sup> Cf. G. JÉQUIER, *o.c.*, 358 et J. VANDIER, *Manuel* II, 394.


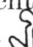

<sup>24</sup> Par exemple, *Stèle Edimbourg* 1910.95 (H. G. FISCHER, *Dendera...*, pl. 27); *CGC* 1649, *Florence* 6375 (H. G. FISCHER, *AnOr* 40 (1964), pl. 17 et 23). L'idée qu'elles puissent tenir des fleurs est à écarter, car, dans ces cas, la tige des lotus est toujours sculptée (D. DUNHAM, *Naga ed-Dêr*, pl. 12, 1 et 2; 16, 1; 34, etc.).



Les textes, disposés sur quatre lignes, renferment les formules funéraires habituelles. Inscription de gauche: «(1) *Offrande que donne le roi (à) Anubis, Celui qui est sur sa montagne,* (2) *afin que soit faite l'offrande funéraire pour la parure royale unique,* (3) *l'honorée auprès du Grand Dieu,* (4) *seigneur du ciel, Roudjet* ». Inscription de droite: «(1) *Offrande que donne le roi (à) Anubis, Celui qui est sur sa montagne,* (2) *afin que soit faite l'offrande funéraire pour la parure royale unique,* (3) *sa fille bien-aimée, l'honorée* (4) *auprès du Grand Dieu, Hatkaou* ».

Sur le plan paléographique, on observe peu d'éléments caractéristiques; il convient néanmoins de noter le signe du ciel , dont la forme n'est pas courante dans les inscriptions de la fin de l'Ancien Empire. En effet, l'épithète *nb pt* «seigneur du ciel», gravée après *ntr* c3 «Grand Dieu», n'apparaît fréquemment qu'à partir de la Première Période Intermédiaire.<sup>25</sup> Le signe *hkr* (écrit ) ne correspond pas, lui non plus, au dessin habituel ; cette graphie date probablement d'une époque proche de la XI<sup>e</sup> dynastie.<sup>26</sup> Il reste enfin à expliquer le signe  gravé à la deuxième ligne dans l'inscription de gauche. De toute évidence, ce hiéroglyphe traduit la maladresse d'un scribe distraité.<sup>27</sup> Celui-ci s'appretait à graver le mot *wctt* «unique» avant même d'avoir inscrit le titre de l'intéressée. S'étant aperçu de son oubli, il a modifié le signe sans toutefois parvenir à supprimer le trait horizontal déjà incisé. Mais l'erreur était légère, car le lapicide pouvait réparer son étourderie en obturant cette gravure avec du limon avant que l'inscription ne soit peinte.

Concernant l'épigraphie, deux détails nous retiendront: d'une part, la leçon *im3hwt* «honorée» qui limite chronologiquement la datation de la stèle,<sup>28</sup> d'autre part, la mention des deux noms propres, respectivement celui de Roudjet et de sa fille Hatkaou. Dans les deux cas, le nom se termine par  «i»; il est donc possible de lire Roudjeti et Hatkaoui. Néanmoins, quelques considérants nous invitent à envisager le  final comme un déterminatif plutôt qu'un phonogramme. Le nom Hatkaou est attesté à l'Ancien Empire, bien qu'il ne soit pas courant,<sup>29</sup> par contre, la forme Hatkaoui ne l'est pas. Le nom de la mère est encore plus rare, aucune des

deux formes ne paraît connue.<sup>30</sup> Dans la perspective plus large des inscriptions de la Première Période Intermédiaire et des époques voisines, J. J. CLÈRE a montré<sup>31</sup> que les noms propres recevaient couramment, comme substitut du déterminatif  (ou ) , le signe du roseau (). Cette commutation, également présente dans le vocabulaire commun et dans les noms de divinités, relève de la superstition. On a voulu supprimer par là des représentations du défunt sur lesquelles des pratiques magiques auraient pu être exercées. Par conséquent, compte tenu de l'absence d'attestations de Roudjeti<sup>32</sup> et Hatkaoui et de la substitution mentionnée, nous préférons les lectures Roudjet et Hatkaou.<sup>33</sup>

Le titre «parure royale unique», prêté aux deux femmes, est très fréquent sur les stèles et sarcophages; sa faveur s'est répandue dès la V<sup>e</sup> dynastie et on le rencontre encore au Nouvel Empire. Très souvent associé au titre de prêtresse d'Hathor, les fonctions qu'il recouvrait n'ont, semble-t-il, aucun caractère sacerdotal. Diversement interprété, il a été traduit par «gouvernante»<sup>34</sup> et par «royale habilleuse».<sup>35</sup> L'explication la plus intéressante revient à G. JÉQUIER<sup>36</sup> qui, dans le commen-

<sup>25</sup> Cf. H. G. FISCHER, *Dendera...*, 86, note 383.

<sup>26</sup> *Id. ibid.*, 136.

<sup>27</sup> Il n'existe, à notre connaissance, aucun autre titre féminin susceptible de remplacer *hkrt nsw wctt* à cet endroit.

<sup>28</sup> Cf. *supra*, à propos du monument précédent.

<sup>29</sup> Cf. H. RANKE, *PN I*, 232, 24.

<sup>30</sup> H. RANKE, *o.c.* et J. LIEBLEIN, *Dictionnaire de noms hiéroglyphiques* (1871) et *Supplément* (1892). On connaît cependant la forme *rwq*, *PN I*, 221, 12.

<sup>31</sup> *In Actes du XXIV<sup>e</sup> Congrès international des orientalistes* (1957) 76-78. Cf. également, pour cette pratique à la fin de l'Ancien Empire, H. G. FISCHER, *AnOr* 40 (1964) 124-125. Pour sa reprise à la Basse Époque: J. LECLANT, *Montouemhat*, *BdE* 35, 249-250.

<sup>32</sup> On peut souligner que la forme *rwqt*, grammaticalement, ne présente aucune difficulté.

<sup>33</sup> D'autant qu'il existe d'autres noms féminins, de formation analogue. Cf., par ex., Neferetkaou, *PN I*, 203, 6, et les noms théophores Nikaouptah, *PN I*, 180, 20; Nikaouré, *PN I*, 180, 23.

<sup>34</sup> Cf. G. LEGRAIN, *ASAE* 4 (1903) 146.

<sup>35</sup> Cf. G. LEFÈVRE, *ASAE* 13 (1914) 10.

<sup>36</sup> *In ASAE* 26 (1926) 52.

taire d'une scène montrant la reine Oudjebten (VI<sup>e</sup> dynastie) accompagnée de femmes portant ce titre, pense que les « parures royales uniques » composaient une escorte de la reine et lui servaient de dames d'honneur.<sup>37</sup> Les stèles appartenant à des femmes portant ce titre ont été rassemblées par W. SCHENKEL;<sup>38</sup> elles proviennent de Haute-Egypte, plus précisément des nécropoles de Naga ed-Dêr et Dendera. Leur datation exacte n'est pas assurée; néanmoins, d'après W. SCHENKEL, il est vraisemblable de les situer à l'époque hérakléopolitaine ou avant l'avènement de Mentouhotep I<sup>er</sup> (XI<sup>e</sup> dynastie). La conjonction des apports paléographiques et épigraphiques, les enseignements du texte additionnés aux résultats de l'étude précitée nous conduisent à conjecturer une origine semblable et à placer ce monument aux alentours de la X<sup>e</sup> dynastie (2130-2050).

Dans le bref examen des documents décrits, plusieurs composantes paraissent incertaines et l'époque elle-même, avec les vestiges qu'elle nous a livrés, est imparfaitement connue. Les deux témoins genevois méritaient donc une plus

large diffusion et leur publication s'en trouve ainsi justifiée.

<sup>37</sup> Sur ce titre, cf. encore H. JUNKER, *Gîza II*, 111 et S. ALLAM, *Beiträge zum Hathorkult*, 15.

<sup>38</sup> *In Memphis. Herakleopolis. Theben. Die Epigraphischen Zeugnisse der 7.-11. Dynastie Ägyptens*, 161-162 et 197-199.

#### LISTE DES ABRÉVIATIONS

*AnOr* *Analecta Orientalia*, Rome; *ASAE* *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, Le Caire; *BdE* *Institut français d'Archéologie orientale, Bibliothèque d'étude*, Le Caire; *BM* *British Museum*; *Caire JdE* *Caire Journal d'Entrée*; *CGC* *Catalogue Général du Musée du Caire*; *CdE* *Chronique d'Égypte*, Bruxelles; *HTBM* *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae, etc., in the British Museum*, Londres; G. JÉQUIER, *Manuel d'Archéologie*, G. JÉQUIER, *Manuel d'Archéologie égyptienne. Les Éléments de l'Architecture*, Paris; *Or Orientalia*, Rome; H. RANKE, *PN*, H. RANKE, *Die ägyptischen Personennamen*, Glückstadt/Hambourg; *RdE* *Revue d'Égyptologie publiée par la Société française d'égyptologie*, Paris et Le Caire; J. VANDIER, *Manuel*, J. VANDIER, *Manuel d'Archéologie égyptienne*, Paris.